

DISPENSE DE SERVICE VACCINATION CoViD-19

La circulaire n° 707 du 15 septembre 2022, dont la publication est attendue, prévoit la réactivation des mesures relatives à la dispense de service, pour :

- la vaccination ;
- l'accompagnement d'enfants mineurs pendant la vaccination.

Pour rappel, la dispense de service est accordée pour le déplacement vers et à partir du lieu de vaccination, la vaccination même et le temps de repos qui suit la vaccination.

La convocation à la vaccination est présentée sur demande mais aucune copie de cette preuve de convocation ne peut être réalisée ou conservée.

Ces mesures, prévues par les circulaires n° 693 et 693bis pour les membres du personnel de la Fonction publique administrative fédérale, sont applicables pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2022.

La CGSP a marqué un accord sur ce projet de circulaire mais regrette l'absence de mention de la possibilité pour les volontaires qui viennent aider les centres de vaccination d'obtenir une dispense de service préalable (en application de l'article 3 de l'arrêté royal du 19 novembre 1998 relatif aux congés et aux absences accordés aux membres du personnel des administrations de l'Etat

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/1998/11/19/1998002123/justel>).

La CGSP s'interroge toutefois sur l'effectivité de cette dispense pour le personnel qui n'enregistre pas son temps de travail (en contradiction de l'arrêt C-55/18 du 14 mai 2019 de la Cour de Justice de l'Union Européenne).

PLAN ENERGETIQUE - EMPRESSEMENT DU SPF FINANCES

Les messages EchoPark avec l'annonce de mesures énergétiques se multiplient et certaines ont déjà été mises en place, alors que ce point est à l'ordre du jour du Comité B du 5 octobre 2022 et du CIC PPT National du 28 septembre 2022.

La CGSP regrette cette façon de procéder, peu respectueuse de la concertation syndicale.

L'idée est de diminuer les surfaces à chauffer et à éclairer.

Si la CGSP peut comprendre l'utilité de réduire l'enveloppe des frais de fonctionnement qui explose et la consommation générale, elle a rappelé que les économies ne peuvent se faire au détriment du personnel.

L'occasion pour la CGSP d'insister sur le caractère volontaire du télétravail et de ne pas tirer des conclusions hâtives en prenant des décisions sur base d'un taux de fréquentation d'une dizaine de jours en septembre.

Les mesures d'économie d'énergie ont été abordées au CIC PPT national de mercredi dernier par l'autorité.

Les Organisations syndicales ont constaté qu'il était prématuré d'analyser chaque point de ces dispositions "économies d'énergie", dans la mesure où les décisions du Conseil des Ministres n'ont pas encore été présentées au Comité B. Elles ont donc refusé d'en discuter.

La Logistique a néanmoins tenu à exposer ces dispositions dans les grandes lignes : baisse des températures, regroupement des agents et fermeture de (parties de) bâtiments, avec une grande diversité de mesures, en fonction des possibilités techniques de chaque bâtiment.

Ce mercredi, le sujet est à l'ordre du jour du Comité B, avec une éventuelle concertation en cas de désaccord des OSR avec ce qui est proposé.

Cependant, la logistique a déjà commencé à prendre des mesures dans certains bâtiments, notamment en diminuant la consigne de température à 19°C (alors que la t° de confort recommandée est de 21° pour les bureaux).

HORAIRE VARIABLE, ACCORDS D'EQUIPE ET JOURS DE COMPENSATION

La plupart des accords d'équipe ont été conclus mais parfois dans un climat tendu et pas toujours dans l'esprit de la note.

Concernant les jours de compensation, octroyés aux membres du personnel qui ont opté pour le non-enregistrement de leur temps de travail, n'oubliez pas de les prendre avant la fin de l'année car ils ne sont pas reportables.

Quant à la nouvelle note annoncée, elle est toujours attendue.

PERSOPOINT

Le management du SPF Finances ne prend pas la mesure des difficultés rencontrées et se retranche derrière la procédure des tickets dont le nombre ne fait que croître.

La CGSP déplore le manque d'approche globale et de dialogue social dans ce dossier mais également au niveau de tout le département du SPF Finances.

La CGSP a fait part de son mécontentement. Une réunion vient donc d'être programmée ce 11 octobre. N'hésitez pas à nous transmettre le type de problème que vous rencontrez !

La CGSP espère que des solutions seront apportées aux problèmes rencontrés.

SAC A DOS

La CGSP a rappelé à l'autorité la demande des agents qui perçoivent une allocation « sac à dos ».

En effet, l'arrêté ministériel du 13 décembre 2013 portant modification de diverses dispositions relatives à certaines

allocations et indemnités prévoit la fin du versement de ce « sac à dos » au 31 décembre 2023.

DOUANES ET ACCISES

La migration vers PersoPoint entraîne le besoin d'une uniformisation dans l'application de l'organisation des plannings et la comptabilisation des prestations. Une note « Travailler en shift pendant des jours fériés, des jours de pont et les week-ends » a été établie et vient d'être validée par le SPF BOSA. Il a été demandé, dans un souci de sécurité juridique, qu'elle ne soit pas mise en application avant le 1^{er} janvier 2022. Elle devrait être concertée prochainement.

Pour ce qui est de la règlementation du travail par équipes successives, aucun projet de texte n'a été soumis au niveau de la Fonction publique fédérale.

Quant au dépassement du plafond journalier de 11 heures de prestation dans le cadre de certaines missions, une demande de dérogation à la loi du 14 décembre 2000 fixant certains aménagements du temps de travail dans le secteur public a été introduite par le SPF Finances, mais elle n'a pas encore été accordée.

L'autorité a par ailleurs expliqué qu'une partie des problèmes liés à la migration de PersoPoint réside dans une absence de synchronisation entre les organigrammes informatiques respectifs (le SPF Finances

travaille par « codes Cresta » et PersoPoint par « chefs de service »). L'autorité a assuré chercher des solutions et organiser prochainement une réunion. N'hésitez pas à nous envoyer les documents relatifs à votre situation afin que l'on identifie la source du problème !

Le SPF Finances entend ouvrir de nouvelles fonctions : maître-chien et instructeur maître-chien. La note qui organisera ces sélections, va être adaptée à la suite des remarques émises.

L'instruction concernant la maîtrise de la violence sera également revue prochainement.

FEDOREST

La situation demeure critique.

La CGSP a insisté sur l'urgence à trouver une solution sans avoir à recourir au travail intérimaire.

Pour la CGSP, les difficultés de recrutement sont liées aux conditions de travail qui sont insuffisantes et doivent être améliorées.

Le plan de vision est toujours attendu... La CGSP a réclamé la tenue d'un Comité de concertation de base Fedorest qui vient d'être convoqué pour le 20 octobre 2022. Une rencontre avec la manager est, par ailleurs, prévue le 11 octobre. La CGSP suit ce dossier de près et vous tiendra informés.

AUTRES POINTS PPT

- Téléphonie :
 - Des casques plus ergonomiques (sans fil) sont en test jusqu'au 1^{er} novembre ; si les tests sont concluants, de meilleurs casques seront fournis aux agents dont la charge de travail "téléphonie" le justifie.
 - La CGSP a réitéré sa demande d'un bouton "agression verbale" sur l'écran de la téléphonie ; l'ICT s'est fait expliquer la demande et va proposer une solution (dans un premier temps, ce serait juste un signalement, avec enregistrement de statistiques d'agression - dans un second temps on peut envisager, si nécessaire de faire un lien avec la page de signalement d'une agression du SIPPT, seule déclaration légale - au bas de la page intranet > Bien-être au travail > Agression par un tiers et compléter la déclaration d'acte de violence).
- Imprimantes multifonctionnelles : l'ICT réduit le nombre d'imprimantes multifonctionnelles en fonction des statistiques

d'impression, à une norme d'une machine pour 35 agents et minimum 2 machines par bâtiment ... Selon l'ICT, tous les processus de travail ont été revus pour qu'aucune impression ne soit nécessaire. Si dans votre métier, des impressions (ou des scans de documents) restent nécessaires, d'un point de vue légal, ou pour des raisons matérielles, n'hésitez pas à en informer vos délégués, qui relayeront l'information !

- Nouveaux PC : l'ICT se retranche derrière la fourniture de grands écrans qui servent de hub multiplicateur de ports USB, et refuse de fournir des multiplicateurs de ports USB pour l'autre poste de travail (maison ou bureau).
- Chaises de bureau ergonomiques pour les télétravailleurs : le marché public a été refusé par l'Inspection des Finances, qui n'accepte pas que ce marché prévoie la livraison au domicile des télétravailleurs. Un nouveau marché est espéré pour la fin de l'année. Il concerne tous les SPF, la demande auprès des fournisseurs sera donc considérable, et ceux-ci ne pourront donc pas tout fournir en une seule livraison. Une procédure de commande via EchoPark sera lancée dès que possible (dans le courant 2023 si tout va bien). Cette procédure se fera en plusieurs

étapes : d'abord une ouverture des commandes, qui sera limitée dans le temps pour évaluer les besoins, puis, lorsque ces premières commandes auront été honorées par les fournisseurs, EchoPark permettra à nouveau de commander.

- AGDA : les formations pour les agents portant des armements ont beaucoup de retard à la suite de la crise coronavirus (3 ans de retard pour les formations "armement light"). L'autorité espère résorber le retard pour 2023 !

Merci camarades pour votre présence

à l'action du 21 septembre 2022

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 – E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 – E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 - E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 - E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 - E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69 - E-mail : laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 - E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Martine FOULON - GSM : 0498/31 42 40 - E-mail : martine.foulon@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 55 - E-mail : frederic.guiot@minfin.fed.be

N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur <https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>
Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.

Restons mobilisés camarades et ne lâchons rien !

Ensemble, on est plus forts !

**D'autres questions ? Contactez l'équipe
Finances de la CGSP AMiO
finances.AMIO@cgspacod.be**